

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°26-2023**DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de CORGOLOIN**

Date de la convocation : 8 juin 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	EN EXERCICE	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 14 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 14 juin à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de CORGOLOIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Dominique VÉRET, Maire.

Présents : Dominique Véret, Christian Mezzavilla, Annick Sauvain, Philippe Héritier, Martine Bugnot, Patricia Débarbouillé, Stéphane Guigot, Martine Rocchi Caslani, Vincent Rodier, Louis Philippe Forey, Laurent Villeret, Irène Lenoir.

Excusées : Mathilde Picavet, Cécile Pagant, Yves Chaudat

Secrétaire de séance : Annick Sauvain

Mme Cécile Pagant ayant donné pouvoir à Mme Martine Bugnot

Mme Mathilde Picavet ayant donné pouvoir à Mme Annick Sauvain

Mr Yves Chaudat ayant donné pouvoir à Mr Louis Philippe Forey

Objet : PARTICIPATION FINANCIERE COMMUNE DE CORGOLOIN A MANIFESTATION « CINE PLEIN AIR »

Les 3 communes de Premeaux-Prissey, Comblanchien et Corgoloin se sont associées pour proposer un cinéma plein air le 10 juillet prochain.

Le Maire propose au Conseil Municipal de participer financièrement à hauteur de 250€ à l'organisation de cette manifestation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord.

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Préfecture (Sous-Préfecture). Signature

Le Maire
Dominique VERET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°25-2023**DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de CORGOLOIN**

Date de la convocation : 8 juin 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Maires ou Conseillers Municipaux	EN EXERCICE	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 14 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 14 juin à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de CORGOLOIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Dominique VÉRET, Maire.

Présents : Dominique Véret, Christian Mezzavilla, Annick Sauvain, Philippe Héritier, Martine Bugnot, Patricia Débarbouillé, Stéphane Guigot, Martine Rocchi Caslani, Vincent Rodier, Louis Philippe Forey, Laurent Villeret, Irène Lenoir.

Excusés : Mathilde Picavet, Cécile Pagant, Yves Chaudat

Secrétaire de séance : Annick Sauvain

Mme Cécile Pagant ayant donné pouvoir à Mme Martine Bugnot

Mme Mathilde Picavet ayant donné pouvoir à Mme Annick Sauvain

Mr Yves Chaudat ayant donné pouvoir à Mr Louis Philippe Forey

Objet : PRIX REPAS 13 JUILLET 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le prix du repas du 13 juillet 2023 :

-adulte : 15€

-enfant : 10€ (de moins de 15 ans)

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Préfecture (Sous-Préfecture). Signature

Le Maire,
Dominique VÉRET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°24-2023**DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de CORGOLOIN**

Date de la convocation : 8 juin 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Présents au Conseil Municipal	EN EXERCICE	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 14 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 14 juin à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de CORGOLOIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Dominique VÉRET, Maire.

Présents : Dominique Véret, Christian Mezzavilla, Annick Sauvain, Philippe Héritier, Martine Bugnot, Patricia Débarbouillé, Stéphane Guigot, Martine Rocchi Caslani, Vincent Rodier, Louis Philippe Forey, Laurent Villeret, Irène Lenoir.

Excusés : Mathilde Picavet, Cécile Pagant, Yves Chaudat

Secrétaire de séance : Annick Sauvain

Mme Cécile Pagant ayant donné pouvoir à Mme Martine Bugnot

Mme Mathilde Picavet ayant donné pouvoir à Mme Annick Sauvain

Mr Yves Chaudat ayant donné pouvoir à Mr Louis Philippe Forey

Objet : REDEVANCE HEBERGEMENT DES CONCENTRATEURS PROCESSUS GAZ 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la redevance hébergement des concentrateurs Gaz d'un montant de 54.73€ pour l'année 2023.

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Préfecture (Sous-Préfecture). Signature

Le Maire
Dominique VÉRET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°23-2023**DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de CORGOLOIN**

Date de la convocation : 8 juin 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	EN EXERCICE	Duquel on fait partie de la délégation
15	15	15

Séance du 14 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 14 juin à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de CORGOLOIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Dominique VÉRET, Maire.

Présents : Dominique Véret, Christian Mezzavilla, Annick Sauvain, Philippe Héritier, Martine Bugnot, Patricia Débarbouillé, Stéphane Guigot, Martine Rocchi Caslani, Vincent Rodier, Louis Philippe Forey, Laurent Villeret, Irène Lenoir.

Excusés : Mathilde Picavet, Cécile Pagant, Yves Chaudat

Secrétaire de séance : Annick Sauvain

Mme Cécile Pagant ayant donné pouvoir à Mme Martine Bugnot

Mme Mathilde Picavet ayant donné pouvoir à Mme Annick Sauvain

Mr Yves Chaudat ayant donné pouvoir à Mr Louis Philippe Forey

Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION « FCCL » POUR CENTENAIRE DU CLUB DE FOOTBALL

Le Club de Football de Corgoloin, qui a fusionné aujourd'hui avec celui de Ladoix-Serrigny, va fêter un siècle d'existence.

Après avoir rencontré les dirigeants de cette association, le Maire propose au Conseil Municipal de voter une subvention à titre exceptionnel qui apporterait un soutien financier à l'association « FCCL » face à cet évènement.

Aussi, par 3 voix contre et 12 voix pour, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1000€ à l'association « FCCL ».

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Préfecture (Sous-Préfecture). Signature

Le Maire,
Dominique VÉRET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°22-2023**DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de CORGOLOIN**

Date de la convocation : 8 juin 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	EN EXERCICE	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 14 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 14 juin à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de CORGOLOIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Dominique VÉRET, Maire.

Présents : Dominique Véret, Christian Mezzavilla, Annick Sauvain, Philippe Héritier, Martine Bugnot, Patricia Débarbouillé, Stéphane Guigot, Martine Rocchi Caslani, Vincent Rodier, Louis Philippe Forey, Laurent Villeret, Irène Lenoir.

Excusés : Mathilde Picavet, Cécile Pagant, Yves Chaudat

Secrétaire de séance : Annick Sauvain

Mme Cécile Pagant ayant donné pouvoir à Mme Martine Bugnot

Mme Mathilde Picavet ayant donné pouvoir à Mme Annick Sauvain

Mr Yves Chaudat ayant donné pouvoir à Mr Louis Philippe Forey

Objet : DEVIS SICECO RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC HAMEAU DE MOUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis établi par le SICECO dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public au Hameau de Moux, avec un montant à charge à la commune de 5 773.34€.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis correspondant.

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Préfecture (Sous-Préfecture). Signature

Le Maire
Dominique VÉRET

